

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
AVERY FINE ARTS RESTRICTED

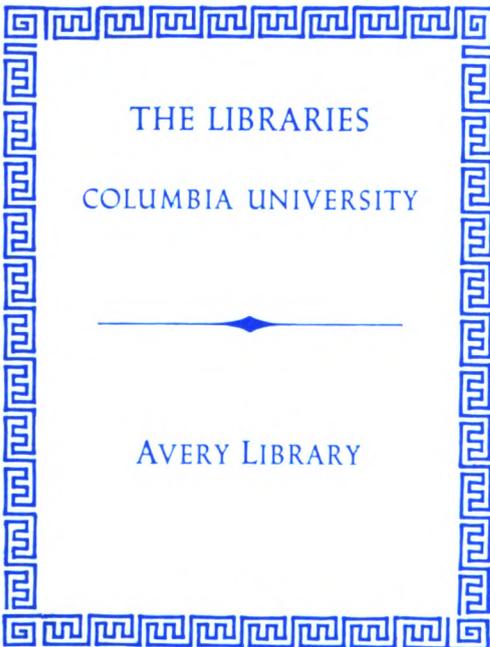


AR62502310

AA9057 B8722

Esthetique des ville

.A-9057-B8722



THE LIBRARIES
COLUMBIA UNIVERSITY

AVERY LIBRARY

42

701

Esthétique des Villes

PAR

CH. BULS

BOURGEMESTRE DE BRUXELLES
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Die ene Stadt wel willen regeren
Sy sullen dit selve point banteren
Oetrouwe te syn baten onder eere
Dit is der ouder wyser leere.

(Ancienne inscription de l'Hôtel de ville.)

DEUXIÈME ÉDITION

BRUXELLES
IMPRIMERIE BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie
Successeur : ÉMILE BRUYLANT
Rue de la Régence, 67.

—
1894



~~Lucy
AA
9000
Z
v. 2~~

AA
3057
08722

9. ...

Cities
...
...

...

Esthétique

des Villes

Wery
AAO
9057
B8722

PAR

CH. BULS

BOURGEMESTRE DE BRUXELLES
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Die ene Stadt wel willen regeren
Sy sullen dit selve poinct banteren
Oetrouwe te zyn barer ouder eere
Dit is der ouder wyser leere.

(Ancienne inscription de l'Hôtel de ville.)

DEUXIÈME ÉDITION

BRUXELLES

IMPRIMERIE BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie

Successeur : ÉMILE BRUYLANT

Rue de la Régence, 67.

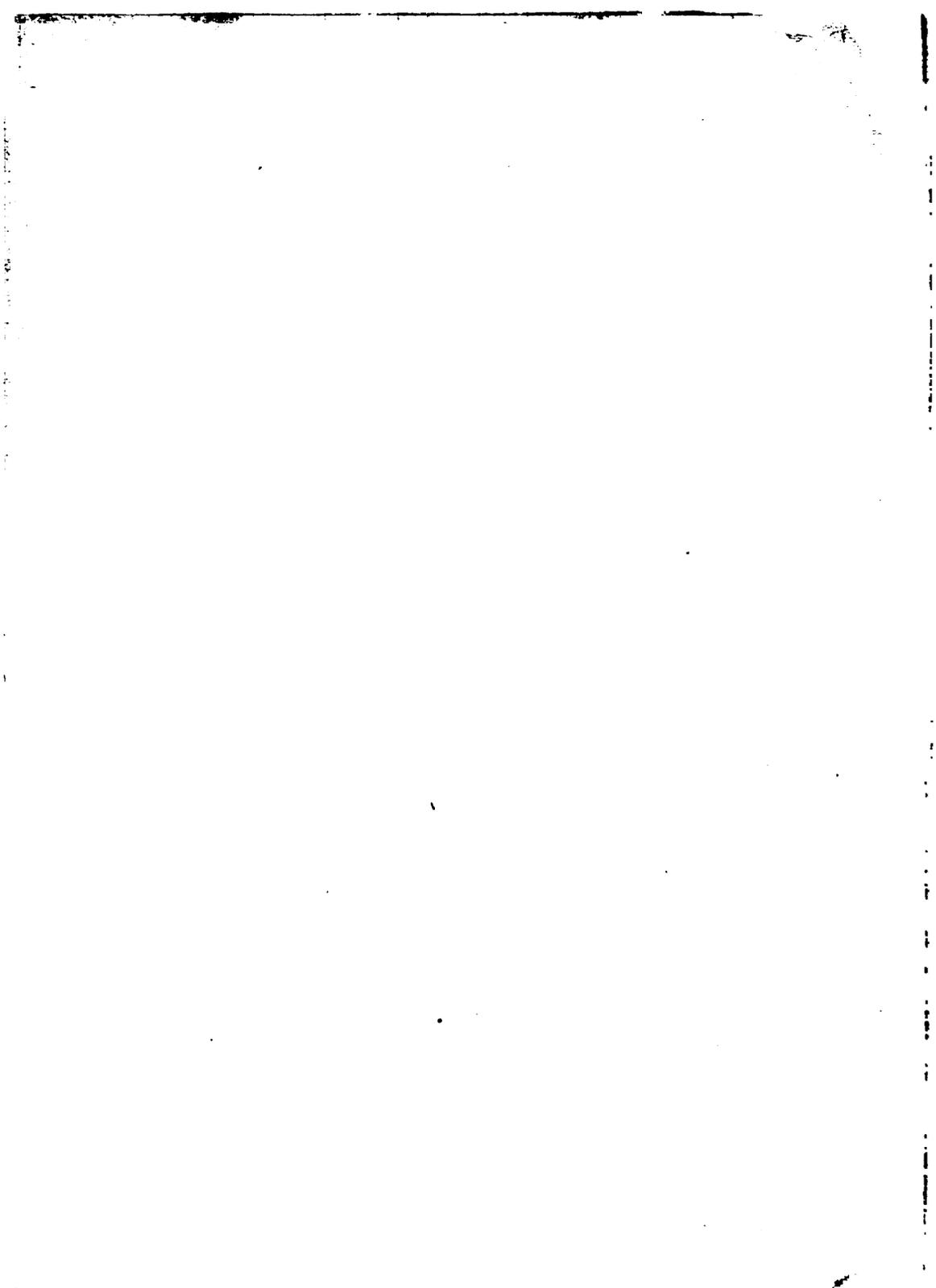
—
1894

LIBRARY
OF THE
REFORM CLUB, NEW YORK
CITY AFFAIRS COMMITTEE.

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR.

- Congrès de l'enseignement du dessin.* Poot et Cie, 1868.
La Peinture allemande à l'Exposition de Munich. V^e Parent, 1870.
L'Organisation nouvelle de l'enseignement primaire en Angleterre. V^e Parent, 1870.
Une Excursion scolaire à Londres. Claassen, 1872.
Histoire de l'architecture en Belgique (Patria Belgica). Bruylant-Christophe, 1873.
Vienne en 1873. Esquisses de voyage. C. Muquardt, 1873.
A propos d'un rocher. Fantaisie esthétique. C. Muquardt, 1874.
Un Projet de musée populaire. Muquardt, 1874.
Un Projet de musée des Arts industriels. Ch. Vanderauwera, 1875.
La Sécularisation de l'enseignement. Poot et Cie, 1876.
Les Anciennes Guildes et Corporations. Bruylant-Christophe, 1876.
Hors des sentiers battus. Les Monts Tatry. C. Muquardt, 1882.
Le Palais du Peuple. Programme d'organisation. A. Lesigne, 1890.
Le Monténégro. Conférence donnée au Club alpin belge. F. Hayez, 1891.
Diocletia et Salona. Conférence donnée à la Société royale d'Archéologie A. Vromant, 1891.
La Thessalie. Excursion aux météores. Conférence donnée à la Société royale belge de Géographie. J. Vanderauwera, 1892.
Le Pèlerinage d'Olympie. Conférence donnée à la Société royale d'Archéologie. A. Vromant, 1893.
-

ESTHÉTIQUE DES VILLES



PRÉFACE DE LA 1^{re} ÉDITION

Nous avons rapidement exposé des idées méditées depuis longtemps, mûries au cours de nombreuses pérégrinations dans notre pays et en mille autres lieux.

Notre but a été de rassembler tout ce qu'on peut évoquer quand on étudie la transformation d'une vieille ville forcée d'obéir aux exigences impérieuses de sa prospérité, afin que ceux qui ont la charge d'y satisfaire ne se placent pas à un point de vue exclusif.

Nous ne prétendons pas n'avoir rien oublié ; nous nous estimerions heureux si cette étude excitait assez de discussions pour nous en révéler les lacunes.

Bruxelles, 15 décembre 1893.

PRÉFACE DE LA 2^e ÉDITION

Le rapide épuisement de la première édition de notre *Esthétique des villes* nous oblige à publier, un peu prématurément, une deuxième édition pour satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont adressées de tous côtés.

Nous aurions voulu avoir le temps de tenir compte des critiques, afin de corriger les imperfections d'une œuvre improvisée à raison d'une circonstance spéciale.

A vrai dire jusqu'à présent, à part trois observations fort bienveillantes qui nous ont été adressées par deux journaux, nous n'avons recueilli aucune critique, et nous avons au contraire reçu un monceau de lettres contenant les adhésions les plus chaleureuses.

A ce point de vue, nous sommes heureux de ne pas devoir tarder plus longtemps à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de nous adresser leur approbation et leurs félicitations, en des termes qui nous ont profondément touchés. L'appui que nous avons trouvé auprès d'un public compétent, nous encouragera à persévérer, car il nous prouve que nous sommes dans la bonne voie.

Parmi les adhésions il nous en est venu d'hommes qui appartiennent à d'autres opinions politiques que la

nôtre. Nous y avons été particulièrement sensible, car elles nous prouvent, comme nous l'avons toujours soutenu, qu'en dehors du terrain où nous devons nécessairement nous trouver en lutte, il existe des oasis heureuses, du domaine des arts comme du domaine des sciences, où les citoyens de tous les partis peuvent s'entendre et communier sous les mêmes espèces.

On nous a objecté qu'en somme nous n'avons rien dit de nouveau et que nos principes fondamentaux avaient déjà été présentés par Viollet-le Duc et Ernest Chesneau.

Nous n'avons émis aucune prétention à l'invention des principes sur lesquels nous avons appuyé nos propositions. Nous considérons le *Dictionnaire de l'architecture française* de Viollet-le Duc comme la Bible de tous ceux qui veulent se livrer à l'étude de l'art de bâtir, nous ne connaissons pas les œuvres d'Ernest Chesneau et nous ignorons à quelle époque il est venu donner des conférences à Bruxelles. Nous rappellerons seulement que, dès 1867, nous donnions à la *Ligue de l'Enseignement* un cours d'histoire des arts décoratifs où nous appliquions à la matière de nos leçons les principes que nous avons tenté d'adapter à l'esthétique des villes.

Nous ajouterons que nous avons bien vu appliquer ces principes à l'architecture, mais que nous ne connaissons aucun travail dans lequel l'auteur en ait fait usage pour le plan des villes.

Quant à nos maîtres en matière d'esthétique, nous sommes heureux de les nommer, afin d'avoir l'occasion de leur témoigner notre vive reconnaissance pour les lumières dont ils ont éclairé pour nous l'histoire de l'art. A part Viollet-le Duc, ce ne sont pas des auteurs français; à l'époque où nous avons commencé ces études, aux environs de 1860, il n'y avait pas un traité d'esthétique sérieux en France,

tandis que, l'Allemagne offrait à qui se donnait la peine d'en percer l'écorce souvent un peu dure, les admirables travaux de Visschers, de Bötticher, de Schnaase, de Lübke, de Semper, de Springer et de Lotze.

Depuis, la France a regagné en partie l'avance qu'elle avait laissé prendre par les esthéticiens allemands, grâce à l'initiative de MM. Henry Havard et Jules Comte, fondateurs de la bibliothèque des beaux-arts.

Quand nous avons condamné l'âge des académies, nous pensions être facilement compris des initiés, car ils entendent par là la période de l'établissement définitif des monarchies absolues qui a produit un retour aux styles classiques pastichés; cela est si vrai que nous admirons les belles interprétations des traditions classiques faites par les architectes du quinzième et du seizième siècle en Italie et en France.

Nos principes ont été appliqués à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, après l'adoption de notre projet d'école des arts décoratifs; nos critiques de certaines tendances académiques ne peuvent donc atteindre en rien notre excellente école supérieure des arts plastiques.

Nous n'admettons pas que la dualité de race de notre nationalité soit un obstacle au caractère national des œuvres de nos architectes. Que les Wallons fassent de l'architecture wallonne, que les Flamands fassent de l'architecture flamande, et si quelque artiste sent palpiter en lui les deux âmes, qu'il fasse de l'architecture de transition entre ces deux tendances! Cela est aussi possible que de construire en style romano-ogival ou gothico-renaissance.

Et si, par aventure, cela faisait sourire d'entendre parler d'architecture wallonne et d'architecture flamande, nous nous ferions fort d'en définir non seulement les caractères, mais d'en citer des exemples.

Pour répondre à la crainte que la préoccupation

artistique de conserver à Bruxelles son caractère moyenageux en fasse une ville archaïque très esthétique... mais inhabitable, qu'on nous permette de répondre qu'il faut s'être bien peu pénétré de l'esprit qui règne dans toute notre étude pour la partager. Nous y avons répondu d'avance en émettant l'avis que c'est dans la parfaite harmonie entre la forme et la destination des œuvres d'art comme des constructions que l'artiste trouvera les inventions les plus belles et les plus pittoresques. Nous ne voudrions pas plus d'un fauteuil incommode sous prétexte d'archéologie que d'une ville sans confort sous prétexte de beauté pittoresque, et tout notre effort a tendu à concilier les exigences du beau et le respect de l'ancien avec les nécessités de la vie moderne.

17 janvier 1894.

— o o o —

ESTHÉTIQUE DES VILLES

I

NÉCESSITÉ DE CETTE ÉTUDE.

Les vieilles villes et les vieilles rues ont un charme spécial pour les esprits délicats qui ne sont pas fermés aux impressions d'art. On ne peut dire qu'elles soient belles, et cependant elles sont attirantes, elles plaisent par ce beau désordre qui, ici, n'est pas un effet de l'art, mais un effet du hasard, si toutefois nous avons bien le droit de lui attribuer un résultat qui est dû à la croissance naturelle des habitations le long d'un sentier sinueux, élevé peu à peu au rang de rue.

Il eût été bien inutile de se demander à l'époque où ces villes vénérables sont nées s'il y avait une esthétique applicable à leur plan. Elles poussaient, elles grandissaient alors peu à peu, à mesure des besoins et conformément à ces besoins. Elles tiraient leur beauté et de cette conformité et du caractère local qui se reflétait dans leur construction.

Il n'en est plus de même aujourd'hui; la rapidité et la facilité des déplacements attirent vers les capitales et

les grands centres industriels une population considérable. Les villes ne se peuplent plus seulement par la fécondité des femmes, c'est à l'immigration surtout qu'elles doivent le rapide accroissement de leur population.

Les villes que des murs de fortification n'enceignent plus, occupent un espace considérable; de là des exigences de circulation que ne connaissaient pas les vieilles cités et la nécessité d'y ménager de larges et droites voies, de là encore l'obligation de créer, de toutes pièces, des quartiers énormes ou d'éventrer de vieux ilots de maisons pour livrer passage au flot croissant des piétons, des voitures et des trams.

Enfin, les progrès de l'hygiène forcent encore les municipalités à percer de larges voies aérées à travers les masures et les bouges où règnent les épidémies.

Les administrateurs, les architectes et les ingénieurs chargés d'accomplir ces travaux ont donc à se demander s'ils ne doivent pas observer certaines précautions esthétiques tout en satisfaisant aux exigences du progrès.

Si nous étions Américains, nous n'aurions pas de ces scrupules; en quelques coups de crayon nous tracerions une série de rues parfaitement rectilignes et se coupant à angles droits, sur un sol bien nivelé. Mais nous sommes Belges, et nos villes wallonnes, pittoresquement étagées sur leurs assises de calcaire, nos villes flamandes avec leurs canaux ou leurs rues tortueuses convergeant vers la grand'place où se dresse fièrement le beffroi communal, nous plaisent trop pour qu'un plan en damier puisse nous satisfaire.

Quand on jette les yeux sur le plan d'une de nos grandes villes, on peut immédiatement distinguer la partie ancienne de la partie moderne. La première est formée d'un réseau de rues qui se ramifient, s'enchevêtrent comme les artères et les veines d'un organisme vivant; la seconde, avec ses voies parallèles ou perpen-

diculaires, a le caractère d'une cristallisation artificielle, sèche, mathématique.

Si encore cette œuvre voulue avait été conçue rationnellement, soit en vue de favoriser la circulation, soit pour obtenir un effet pittoresque ou grandiose, mais il n'en est rien; la seule préoccupation qui ait guidé les auteurs de ces plans a été de combiner le lotissement le plus favorable à la vente des terrains.

Nous en avons eu un exemple frappant sous les yeux: la plaine de *Ten Bosch* est restée fort longtemps livrée à la circulation; elle formait, comme on sait, un vaste rectangle; nous nous étions dit, en la traversant, que si nous avions à faire le plan du quartier à y ériger, nous nous serions laissé guider par les sentiers foulés par les piétons; ils indiquaient évidemment les courants naturels de la circulation. Or, ces courants suivaient les diagonales du rectangle. Au lieu de s'inspirer de ces indications qu'a-t-on fait? On a tracé des rues parallèles à la rue de Livourne et à la rue Defacqz, obligeant ainsi les passants à parcourir les deux côtés d'un triangle rectangle, alors qu'ils auraient préféré en suivre l'hypoténuse.

Ces considérations nous semblent justifier l'étude à laquelle nous voulons nous livrer. Elle doit donc comprendre le plan des villes, la direction et la forme des rues et des places publiques, la décoration qu'elles peuvent recevoir: monuments, plantations, squares, la disposition et le style des édifices publics.

A première vue, en donnant à cette étude le titre d'*Esthétique des villes*, nous semblons subordonner tout à la beauté, et des esprits positifs nous diront peut-être qu'il est des considérations d'ordre pratique qui ne doivent pas être perdues de vue par les bâtisseurs de villes. Nous n'en disconvenons pas; mais nous rappelons que dans les études sur l'esthétique des arts décoratifs publiées dans la *Revue de Belgique*, nous avons

soutenu que les artistes industriels trouveraient dans la parfaite harmonie entre la forme et la destination des objets les inventions les plus belles et les plus pittoresques.

Ce principe esthétique est applicable aux plans de villes ou de monuments publics aussi bien qu'aux objets d'art industriel. Nous espérons le démontrer.

II

POINT DE VUE TECHNIQUE.

Quels sont donc les principes qui doivent guider les ingénieurs chargés, soit d'améliorer la voirie d'une ville ancienne, soit de créer un nouveau quartier?

Nous trouvons une première réponse à cette question dans un travail publié en 1885 (1), par un ingénieur de grand mérite, dont l'administration communale de Bruxelles a vivement regretté la mort prématurée.

M. Van Mierlo définissait ainsi l'idée fondamentale de son projet :

Les boulevards de ceinture présentent sur leur développement un certain nombre de points auxquels aboutissent les grandes artères de circulation qui se prolongent au dehors et se ramifient dans les communes suburbaines. En joignant ces points par des diagonales, on rend la zone N.-E. accessible à la zone S.-O., et la zone S.-E. à la zone N.-O.

Les points opposés dans la direction du nord au sud et dans celle de l'est à l'ouest sont pour la plupart

(1) CHARLES VAN MIERLO. *Projet d'ensemble pour l'amélioration de la voirie et la transformation de divers quartiers de la ville de Bruxelles, 1885.*

réunis par des voies de communication directes, tracées les unes parallèlement, les autres perpendiculairement au thalweg de la vallée de la Senne. Malheureusement, les rues de la rive droite suivent toutes les lignes de la plus grande pente, ce qui a ouvert la longue discussion sur les meilleures voies à créer entre le haut et le bas de la ville.

Pour obtenir des communications entre toutes les parties de la ville, M. Van Mierlo se gardait bien de réunir les points opposés par des boulevards rectilignes, de remblayer les ravins, d'éventrer des quartiers entiers, de dissimuler les irrégularités de la vieille voirie.

Il cherchait à tirer un parti convenable des rues existantes, reliant celles qui ont à peu près la direction cherchée par des tronçons, ne reculant pas devant une courbe pour adoucir une pente, cherchant en même temps à ménager des points de vue et à respecter les vieux édifices.

C'est de cet esprit pratique et de cette prudence que nous voudrions voir s'inspirer les administrateurs de nos grandes villes; dans cette direction, il n'y a que bénéfices à espérer.

On conserve à la ville son caractère local et national, on ne détruit les souvenirs du passé que dans la stricte mesure des exigences de la vie moderne, on obtient des effets pittoresques, on ménage les finances communales, et l'on jette moins de perturbation dans les habitudes et les intérêts de la population.

Le quartier Léopold est un exemple frappant des erreurs que l'on peut commettre quand on trace le plan d'un quartier nouveau.

Quel'on vienne de Saint-Josse-ten-Noode ou d'Ixelles, on ne peut gagner la gare du Luxembourg qu'en cheminant en chicane; n'était-il pas tout indiqué que trois voies en éventail auraient dû rayonner de la gare pour

permettre aux arrivants de se disperser rapidement dans leurs directions respectives?

En obéissant à une nécessité pratique, en rendant l'accès de la gare plus rapide, on eût été amené en même temps à un plan du quartier Léopold qui lui aurait donné des aspects imprévus au lieu de la mortelle banalité actuelle.

Qu'on n'aille pas croire que nous voulions, par une recherche exagérée du pittoresque, bannir absolument les ensembles symétriques destinés à donner un caractère grandiose, monumental, à certaines parties de ville.

Nous admettons que la place du Carrousel à Paris, avec la Madeleine et le Corps législatif se répondant, et la belle perspective des Champs-Élysées, couronnée par l'Arc de l'Étoile, constituent l'un des plus beaux tableaux urbains qui se puissent voir en Europe.

Mais pour créer ce quartier symétrique, il n'a rien fallu détruire, il a été gagné sur la campagne.

La ville de Bruxelles a agi de même quand elle a tracé le plan du quartier Nord-Est.

L'architecte de talent qui l'a dessiné a tiré un heureux parti de la pente du terrain pour obtenir un décor monumental. Il en a encore été de même à l'ancien champ des manœuvres qui a été transformé en Parc du Cinquantenaire.

Quoique les avenues droites aient le défaut de ne pas laisser apercevoir l'architecture des édifices qui les bordent, il est des cas où il y a nécessité de les employer et où même l'effet esthétique est bon.

Cependant généralement elles demandent à être clôturées par un édifice marquant, à portée de l'œil. Chacun reconnaîtra, pensons-nous, que la rue Royale est trop longue et que l'église Sainte-Marie, s'il n'avait fallu consulter que l'effet décoratif, eût mieux terminé cette énorme perspective si elle avait été placée à la hauteur du Jardin botanique.

La rue de la Loi présente le même défaut.

Quand la largeur de la voie est proportionnée à sa longueur, l'effet est immédiatement meilleur. Tel le boulevard Botanique se prolongeant jusqu'au plateau de Koekelberg; il est d'un effet grandiose qu'accroissent la pente du terrain et le relèvement de celui-ci au delà du canal. Ici, c'est la chaussée elle-même dont le redressement arrête l'œil et le satisfait.

Une chose dont il nous a toujours paru que les architectes ne se méfiaient pas assez, c'est de leur tendance à regarder leur plan à vol d'oiseau; penchés sur leur papier, ils recherchent alors des symétries qui ne se remarquent plus du tout lorsqu'on se promène dans le quartier réalisé. Nous sommes persuadé que beaucoup de Bruxellois n'ont jamais observé la symétrie que Guimard a apportée dans le plan du quartier du Parc. Les pavillons et les motifs décoratifs de la balustrade du palais des Académies et de l'hôtel Errera qui se répondent sont si éloignés les uns des autres, que l'œil ne s'aperçoit pas que, dans la pensée de l'architecte, ils étaient destinés à se faire pendant.

C'est donc de la vue horizontale que les architectes devraient surtout se préoccuper et non de la vue cavalière, sensible seulement pour les aéronautes qui planent de loin en loin au-dessus de la ville.

Lorsqu'une ville s'est, comme Bruxelles, développée sur le penchant d'une colline abrupte, les problèmes de la viabilité se compliquent et présentent des solutions souvent difficiles.

Autrefois, les quartiers élevés de Bruxelles n'étaient occupés que par les palais des princes et quelques hôtels seigneuriaux entourés de vastes jardins; la ville s'étendait sur les deux rives de la Senne, et les maisons des bourgeois, grimpant jusque la cathédrale, s'arrêtaient au pied des remparts qui, tout le long de la rue d'Isabelle actuelle, clôturaient de ce côté les jardins

des ducs de Brabant (1). La chaussée de Louvain, aboutissant au Treurenberg, et la chaussée de Namur, conduisant jusqu'à la Montagne de la Cour, perçaient seules les murailles de ce côté. Les rues qui, aujourd'hui, descendent du plateau supérieur vers le bas étaient primitivement des sentiers serpentant au fond de ravins, et l'on ne les montait guère qu'à pied ou à dos de mule; les lourds équipages d'autrefois auraient eu peine à s'y engager. Ces venelles anciennes, en se garnissant peu à peu d'habitations, ont conservé la raideur de leur pente, car elles descendent perpendiculairement au thalweg de la Senne.

M. Van Mierlo a montré, dans son travail, que les voies de communication faciles ne peuvent être établies que du nord-est au sud-est (Observatoire à porte d'An derlecht) et du sud-est au nord-ouest (porte Louise à porte d'Anvers), parce qu'elles prennent le versant de la colline de biais, ce qui permet de leur donner des pentes plus faibles.

C'est pourquoi tant d'auteurs de plans ont perdu leur temps en cherchant à adoucir la pente entre la place Royale et la rue du Cantersteen; c'est pourquoi M. Maquet a trouvé la meilleure solution du problème en conduisant sa rue le long du flanc de la colline, d'abord dans la direction du nord, puis en la repliant vers le sud-ouest.

III

POINT DE VUE ESTHÉTIQUE.

Mais les administrateurs d'une grande ville qui a une histoire et qui conserve des restes trop rares, hélas!

(1) Voir le plan de Deventer. *Atlas des Villes de Belgique au XVI^e siècle. Institut national de Géographie.*

du passé, ne doivent pas se préoccuper uniquement des intérêts de la viabilité. Ils doivent se souvenir qu'ils appartiennent à une nation qui compte dans l'histoire de l'art et chez laquelle les bourgeois mettaient leur fierté à orner la cité natale.

Or, il se trouve que si l'on recherche les règles esthétiques applicables aux vieilles villes, en vue de les transformer conformément aux exigences de la vie moderne, c'est précisément en suivant les principes indiqués par l'ingénieur que l'artiste trouvera les solutions les plus conformes à son idéal.

Qu'on ne nous range donc pas parmi les admirateurs intransigeants du passé qui, amateurs exclusifs du pittoresque, regrettent le voûtement de la Senne et les masures infectes qui laissaient suinter la fièvre dans un cours d'eau immonde.

Une ville prospère doit fatalement se transformer, s'adapter à des besoins nouveaux de circulation, à des exigences de propreté, d'hygiène et de confort.

Mais cette évolution ne doit pas se faire brutalement, elle doit s'opérer avec un respect filial pour tout ce qui peut, sans inconvénient, être conservé de souvenirs anciens.

Nous avons toujours soutenu, et l'observation autant que l'étude nous ont de plus en plus confirmé dans cette opinion, que les architectes produiront les plans de rues et de monuments les plus satisfaisants pour l'œil, les plus originaux et les plus durables, en tirant parti des accidents topographiques, des exigences pratiques et des nécessités imposées par l'usage auquel les monuments sont destinés.

Le beau mérite de commencer par tout niveler, de planter sur le sol aplani un décor monumental tiré de toutes pièces des souvenirs classiques de l'artiste! Puis de loger tant bien que mal, derrière une façade

théâtrale ou bien symétrique, les services auxquels le bâtiment est destiné!

Combien plus intéressante et plus vivante sera l'œuvre de l'architecte qui, prenant corps à corps les difficultés de sa tâche, aura complété le panorama urbain par un ensemble monumental s'adaptant à la topographie du site, satisfaisant aux exigences de la circulation, tirant parti des accidents de terrain, des différences de niveau, des nécessités de la distribution intérieure, pour produire une construction ayant la saveur du terroir et non la banale beauté qui se rencontre dans toutes les capitales d'Europe et d'Amérique.

Bruxelles partage avec Lisbonne, Édimbourg et Constantinople l'avantage d'être construit sur un terrain inégal et d'offrir ainsi des points de vue variés sur ses quartiers inférieurs et sur ses monuments; la place du Congrès, la place Belliard et la place Poelaert ont des échappées sur la vallée de la Senne qui peuvent être comparées aux panoramas des capitales du Portugal, de l'Écosse et de la Turquie.

Il ne faut donc pas hésiter à détourner une rue de la droite inflexible ou à percer un pâté de maisons, si l'on peut obtenir par là une vue sur un clocher, ou sur un monument intéressant.

Mais il faut apporter un goût délicat dans le choix de ces points de vue. C'est ainsi que nous n'hésitons pas à critiquer la rue qu'on a cru devoir percer devant l'église Sainte-Gudule, et nous espérons bien qu'on ne persistera pas à vouloir la prolonger en ligne droite jusqu'aux galeries Saint-Hubert, comme on en avait formulé le projet. Il faut tenir compte de l'architecture à laquelle appartiennent les édifices que l'on veut dégager.

Les églises gothiques, construites à une époque où les rues resserrées entre les remparts d'une ville fer-

mée formaient un lacs de voies tortueuses et étroites, perdent leur caractère d'élançement vertical quand on les isole trop ou qu'on les montre de trop loin.

Nous nous souvenons encore de la profonde impression que nous avons ressentie quand, débouchant par une rue tortueuse sur une place étroite, nous avons vu tout à coup se dresser devant nous la majestueuse façade de la cathédrale d'Amiens. Cette subite apparition écrase en quelque sorte le spectateur par l'imposante ascension des lignes qui se perdent dans la nue.

Si, au contraire, le monument apparaît de loin, grandit peu à peu, le spectateur s'apprivoise insensiblement et l'émotion n'est pas obtenue.

Nous avons eu une démonstration plus frappante encore de la vérité de ce principe : la première fois que nous avons visité Vienne, les *Ring* n'étaient pas construits et la *Votivkirche*, l'une des rares églises gothiques modernes réussies, se dressait au milieu d'une vaste plaine. Cette église nous fit peu d'impression. Une dizaine d'années plus tard, repassant par Vienne, nous allâmes la revoir et nous fûmes frappé de l'effet qu'elle nous produisit, uniquement parce que l'espace s'était resserré autour d'elle par suite de la construction de la place.

Les édifices en style classique demandent au contraire un point de vue plus étendu, parce qu'ils s'étalent horizontalement et que leurs dimensions symétriques s'apprécient mieux à distance : tel le dôme de Saint-Pierre, qui disparaît lorsqu'on s'approche de la basilique romaine.

Il faut encore tenir compte de ce fait que nous ne pouvons apprécier les dimensions d'un édifice qu'à la condition de trouver un point de comparaison dans son voisinage; tel encore l'intérieur de Saint-Pierre de Rome : il procure toujours au premier abord un senti-

ment de déception au touriste qui a entendu citer ses dimensions colossales. Toutes les parties de l'immense vaisseau ayant les mêmes proportions, le spectateur n'a pas la sensation de leur grandeur réelle; mais s'il s'approche d'un des bénitiers accrochés aux piliers, il constate avec étonnement que les petits anges qui en supportent la coquille, sont des géants.

C'est pour ce motif que nous nous sommes toujours énergiquement opposé à ce que l'on fit le vide autour de notre Palais de Justice. Sa principale qualité est sa grandeur; pour que celle-ci nous frappe, il est indispensable de conserver dans son voisinage de modestes habitations pour lui servir de repoussoir et d'étalon. Isolez le colosse et vous le rapetissez.

IV

POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE.

Les vieux monuments, les vieilles maisons présentant un caractère artistique ou rappelant un souvenir historique, demandent aussi à être préservés de la pioche des niveleurs, et il ne faut pas hésiter à dévier une rue pour les épargner.

Nous ne pouvons jeter les yeux sur un vieux plan du Bruxelles du seizième siècle sans déplorer amèrement la disparition de toutes nos portes (sauf une, la porte de Hal). Il suffit de voir combien celle-ci contribue à la beauté de nos boulevards, pour s'imaginer l'effet qu'eussent produit les autres, si, isolées des murailles qu'il était impossible de conserver, entourées de squares, convenablement restaurées, elles ornaient encore nos promenades. La *Giunta* de Valence, la municipalité de Nuremberg ont eu cette heureuse inspiration,

et il n'est pas un voyageur qui ne les en félicite, lorsqu'il se trouve en présence des portes et des tours qui faisaient autrefois partie de l'enceinte de ces villes et qui ornent aujourd'hui leurs boulevards circulaires.

Trop souvent, les municipalités se laissent entraîner à laisser démolir des restes d'anciennes constructions, parce qu'elles s'imaginent que leur conservation ne présente pas un intérêt assez puissant pour justifier la dépense qu'entraînera leur restauration.

Mais on oublie que si, prise isolément, chacune de ces constructions offre peut-être un mince intérêt, leur ensemble contribue à l'aspect pittoresque de la capitale.

C'est contre cette erreur que nous avons eu à lutter pour préserver la Tour Noire d'une destruction imminente. Nous avons fait valoir à cette époque combien les pierres parlent à l'esprit; elles racontent les souffrances, les luttes, les triomphes des ancêtres; elles donnent un corps et une scène aux faits des chroniques; elles excitent la curiosité de la jeunesse et la rendent avide de connaître les événements dont elles ont été les témoins muets; elles évoquent pour ceux qui connaissent l'histoire le tableau des faits qui se sont déroulés devant elles; elles rattachent le présent au passé et font retentir dans la ville un accent vénérable et original qui tranche sur l'uniformité et la banalité de la vie moderne.

Conservons donc précieusement ces témoins du passé qui ornent en même temps nos rues de motifs pittoresques, évocateurs d'époques et de mœurs anciennes. Ce sont les bornes milliaires que nos pères ont semées sur la route de l'histoire de la cité, elles marquent les étapes de sa prospérité.

V

PLACES PUBLIQUES.

Autrefois, les places publiques étaient uniquement des marchés : la Grand'Place en a conservé le souvenir dans son nom flamand ; la place de Louvain était le marché au bétail ; le Sablon, le marché aux chevaux ; les marchés au Bois, aux Porcs, au Fromage, aux Grains, aux Herbes, aux Peaux, aux Poulets rappellent encore aujourd'hui leur destination primitive ; devant les principales églises, il y avait quelquefois une petite place qui devenait un lieu de réunion, de foire, avant ou après les offices.

Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver dans le vieux Bruxelles une seule place créée, comme on le fait dans les villes modernes, uniquement pour faire valoir un monument, un palais, une église, comme la place des Palais, la place Poelaert et la place de la Société civile ; ou pour amener un repos, une variété dans la triste régularité d'un quartier Léopold (place de l'Industrie).

Quand une place n'a pas de destination utilitaire, elle est morne et déserte ; elle est une création artificielle manquant de vie et ne justifiant pas son existence.

Une place étendue s'explique, quand elle est placée au carrefour de grandes artères et qu'elle sert à dégager la circulation.

La place de Brouckere, où cinq grandes rues aboutissent, s'est trouvée pour ce motif admirablement réussie.

La place des Martyrs, située en dehors du mouve-

ment, a un air de nécropole encore accentué par le monument funéraire qui la décore et la froide symétrie des maisons qui l'encadrent.

VI

PLANTATIONS.

La végétation s'offre pour rendre quelque gaieté à ces espaces ouverts. L'administration communale de Bruxelles s'est efforcée d'en user le plus possible, et partout où elle a trouvé moyen de planter un arbre, elle l'a fait. Nous voudrions que, dans tous les projets d'embellissement de la capitale, on s'efforçât de ménager des espaces pour des plantations. Grâce à son magnifique Parc, aux anciens remparts transformés en boulevards, rattachés au Bois de la Cambre par l'avenue Louise, Bruxelles n'a rien à envier aux capitales les mieux pourvues de promenades.

Mais si des vues d'ensemble, que nous essayons de dégager par cette étude, avaient présidé au tracé de ces avenues, quel effet plus beau, plus pittoresque, n'aurait-on pas obtenu !

Quand on examine un plan de Bruxelles du seizième et même du dix-septième siècle, on constate que de Schaerbeek à l'abbaye de la Cambre s'étendait un chapelet de viviers, d'étangs, de petits lacs, alimentés par le Maalbeek.

Si, au lieu de créer à grands frais de déblais et de remblais une avenue assez monotone, de la porte Louise au Bois, on avait profité des dispositions naturelles du terrain pour encadrer ces étangs de promenades un peu plus développées que le cadre trop maigre de végétation conservé autour des étangs d'Ixelles, on aurait conduit le piéton jusqu'au Bois

par une des plus admirables promenades qui se puissent imaginer, et l'on aurait amené la construction de villas mi-urbaines entourées de jardins comme on en voit autour de Francfort et de La Haye. Il nous a été donné de nous promener récemment dans le *Chine* de Bournemouth, où l'on a profité d'un ruisseau pour créer un vallon verdoyant couronné de villas enfouies dans des jardins; ce vallon conduit à une forêt de pins par un chemin serpentant au milieu de bouquets d'arbres, le long du ruisseau, qui tantôt s'étale en gracieux étangs, tantôt bondit en cascates écumeuses.

Les espaces plantés offrent aussi le moyen de ménager de beaux points de vue que cacheraient des blocs de constructions. Nous devons à l'intelligente munificence du Roi le square du Rond-Point et le parc de Saint-Gilles, qui ont conservé des vues sur les étangs d'Ixelles et sur le grandiose panorama de la vallée de la Senne. Le parc public de Laeken, dû à la même haute initiative, permet au spectateur d'embrasser l'énorme fouillis d'habitations ponctué de pignons, de tours et de dômes que présente l'agglomération bruxelloise.

VII

LES FAUBOURGS.

Autour de Bruxelles, où se révèle une préoccupation esthétique dans la restauration de la Grand'Place, la conservation de vieux monuments, la plantation de squares, le tracé de rues pittoresques, s'étend et se développe une ceinture de faubourgs où malheureusement aucun effort ne vient atténuer la banale sécheresse, l'insignifiance absolue de longues rues uniformes, de quartiers lotis uniquement au point de vue de la vente

des terrains; à part la coquette maison communale d'Anderlecht et celle plus majestueuse de Schaerbeek, dues au même architecte de goût, aucun monument, aucune plantation ne viennent corriger le manque d'intérêt que présente cet amas informe de maisons déjà plus nombreuses que celles de la cité mère.

Ce qu'il faut déplorer amèrement, c'est l'abatage de tous les arbres qui bordaient les grandes chaussées autour desquelles ces faubourgs se sont tout d'abord développés; quelles belles avenues elles eussent formées menant, par une transition naturelle, aux champs verdoyants.

On comprend qu'on ne puisse exiger de communes naissantes, obligées de pourvoir immédiatement aux exigences d'une ville moderne, de se parer de monuments; mais pourquoi ne pas demander au décor économique de la végétation, à la conservation des vieilles allées, le moyen d'égayer cet amas de briques, de reposer l'œil du gris uniforme des constructions?

Seuls les particuliers, dans certains faubourgs, spécialement à Saint-Gilles, se chargent, par la diversité de leurs habitations, de jeter une note plus vive et plus pittoresque dans l'universelle platitude.

Le même reproche, plus fondé encore, peut être adressé aux communes rurales, telles qu'Uccle, Koekelberg, Laeken, Vilvorde, Auderghem, Boitsfort, où les citadins aimaient à aller s'asseoir sous de frais ombrages; ces gracieux villages champêtres se transforment graduellement en tristes petites villes. Si bien que nous prenons maintenant le train pour aller retrouver la campagne plus loin.

Si les administrations de ces sites campagnards avaient non seulement eu du goût, mais avaient bien compris leurs intérêts, elles se fussent efforcées de conserver à leurs communes leur caractère agreste en ménageant les bouquets de vieux arbres, les allées om-

breuses, les points de vue; en imposant la servitude d'un jardinet devant les maisons; ce qui aurait amené les habitants à les orner de plantes grimpantes et aurait conservé un aspect riant au village devenu bourg. C'est l'aspect champêtre que les Anglais ont su imprimer à leurs villas qui procure tant de charme au paysage suburbain de leur patrie.

VIII

CONSTRUCTIONS PRIVÉES.

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes occupé que du plan des villes, de la disposition des places et des plantations, mais il est évident que ce qui concourt le plus à leur imprimer un caractère original, c'est le style des constructions.

Un heureux trait de notre caractère national contribue puissamment à ne pas donner à Bruxelles l'aspect d'un *petit Paris*, compliment que nos aimables voisins nous adressent quelquefois, pensant qu'il nous sera agréable, et que nous nous félicitons, au contraire, de ne pas mériter.

Nous n'avons pas, comme les Parisiens, ni comme les peuples latins, le goût des grandes casernes divisées en appartements et qui donnent aux boulevards et aux rues de Paris, un caractère si uniforme.

Nous sommes de l'avis du Dante :

... com' é duro calle

Lo scender e'l salir per l'altrui scale!

Nous aimons à monter notre propre escalier.

Comme l'Anglo-Saxon, dont nous sommes cousins, nous avons l'amour du *home*, du foyer familial; nous aimons à orner notre maison, à l'embellir à mesure que

nos affaires prospèrent; nous assistons aux efforts ingénieux que font les époux pour agrandir et mettre en rapport avec les exigences d'une aisance et d'une famille croissantes, la demeure où le jeune ménage avait installé d'abord son modeste nid..

Les vastes maisons dont un spéculateur français avait d'abord garni nos boulevards du centre, l'ont ruiné; nos compatriotes ne pouvaient se résigner à aller les habiter, et aujourd'hui encore, elles ne sont occupées en grande partie que par des étrangers, des hôtes de passage que leurs affaires amènent temporairement à Bruxelles.

Quand chacun occupe sa maison, il imprime naturellement son caractère, ses goûts à sa demeure; et l'on a bientôt vu le talent de nos excellents architectes se conformer à ces mœurs locales.

Il suffit de parcourir certains quartiers dont la construction a commencé, il y a une trentaine d'années, pour constater les progrès considérables de notre architecture et du goût public.

Ce sont d'abord des maisons platement banales, des fenêtres sans cadre, percées dans une façade nue; puis apparaissent les ornements empruntés à Athènes et à Rome : corniches à denticules, balcons supportés par des modillons, fenêtres couronnées de frontons; la période suivante est caractérisée par un style de *plafonneur*; c'est celui des ornements moulés empruntés à une renaissance de convention, bouffie et flasque; puis vient ce que nous appellerions volontiers le style *ébéniste*, parce que les maisons de cette époque ressemblent à de grands buffets avec une ornementation convenant beaucoup plus au bois qu'à la pierre.

Aujourd'hui le goût s'est épuré; même quand nos architectes emploient les styles classiques, ou des membres d'architecture dérivés des styles antiques, ils le font avec une meilleure entente de leur signification et une plus heureuse application des proportions.

Peu à peu, l'esprit national, un moment comprimé, a repris sa force et s'est affirmé dans des constructions dont les éléments ont été empruntés à la Renaissance flamande.

Cela devait arriver, car c'est un phénomène que nous voyons se produire dans toute l'Europe, partout où le sentiment national est encore vivace.

Malgré le cosmopolitisme qui semblait devoir résulter de relations plus fréquentes et plus faciles entre les peuples, nous voyons ceux-ci rejeter peu à peu les oripeaux classiques dont on les avait revêtus pendant le dix-huitième siècle et le premier empire, pour revenir peu à peu au style national. Les modes exotiques dont on s'est engoué de temps en temps, comme l'orientalisme et le japonisme, n'ont pas trouvé d'écho dans l'architecture si ce n'est dans quelques rares Eden ou Alhambra, d'existence trop éphémère pour compter. Ce phénomène se constate dans l'Allemagne centrale et du Nord, en Angleterre, en Hollande et en Belgique. Les pays latins seuls restent fidèles à l'architecture dérivée des ordres classiques, parce qu'elle correspond à leur sentiment du beau. L'Autriche, monarchie composite, où aucune tendance particulariste ne peut dominer sans soulever de protestation, emprunte ses modèles aux palais italiens.

Pour les constructions particulières, nous sommes donc sans crainte; malgré l'enseignement académique, le goût personnel de la nation finira toujours par reparaître et par dominer, il suffit de regarder autour de soi pour le constater.

IX

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

Mais il n'en est pas de même quand il s'agit d'édifices publics dont la commande appartient à l'État ou à la

commune. Le goût officiel est généralement en retard sur le goût public, ou bien le goût officiel s'imagine de très bonne foi que lui seul possède les saines traditions et que son devoir est de les maintenir.

L'État agit encore par ses écoles où les règles traditionnelles doivent naturellement se conserver soigneusement, par ses encouragements qui vont nécessairement aux artistes qui se conforment à un certain idéal officiel.

L'histoire nous enseigne combien ces tendances sont fatales à l'épanouissement de l'art.

“ Il y a plus de dix-sept cents ans vivait un empereur romain. Il aimait passionnément l'art, le considérait de haut et l'admirait comme le couronnement majestueux de la culture gréco-romaine. D'un esprit cultivé, doué pour les beaux-arts, il cherchait des jouissances dignes d'un souverain dans l'architecture et dans les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. Il livra à l'activité des artistes un champ comme jamais, avant ni après lui, ne leur fut offert. Des sommes incalculables furent dépensées, si bien que le peuple finit par se plaindre de cette rage impériale de bâtir. Il réunit dans sa villa Tiburtine des copies de ce qu'il avait trouvé de plus beau dans ses voyages. Les plus célèbres édifices d'Athènes s'y trouvaient reproduits. Et, cependant, la postérité est restée indifférente à cette floraison artistique.

“ Quoiqu'elle se fût presque épanouie sous le soleil de la Grèce, l'éclat de son rayonnement parut emprunté, parce qu'elle n'éclairait que des reproductions de modèles classiques.

“ L'empereur put élever et décorer des temples grecs, il ne put ressusciter ni des Phidias ni des Polygnote pour animer à nouveau les formes mortes de l'antiquité.

“ Les noms des artistes qui travaillèrent pour lui

« sont oubliés aujourd'hui. Ils ne furent pas originaux ;
« ils ne copièrent que des types grecs et égyptiens,
- leur art fut une reproduction d'un vieil idéal sans
« empreinte de temps, sans expression locale (1). »

Le dix-neuvième siècle a eu son Hadrien aussi, et nous pouvons constater, en visitant Munich, l'influence que le roi Louis de Bavière a eue sur l'art architectural de son temps :

« Le prince royal de Bavière, lors de son séjour à
« Rome, paraît avoir été saisi d'admiration pour les
« grands monuments de l'antique cité ; leur contempla-
« tion l'avait pénétré d'amour pour l'art et semble lui
« avoir inspiré la résolution de restaurer l'art germa-
« nique, de faire de sa capitale, le jour où il monterait
« sur le trône, le centre d'un grand mouvement. Il tra-
« vailla avec persévérance à réaliser cet idéal pendant
« son règne, et si le résultat n'a pas été aussi satisfaisant
« qu'on eût pu l'espérer, il ne faut pas l'attribuer au
« manque d'encouragement de la part du roi, mais
« bien au système qu'il suivit, soit par sa propre incli-
« nation, soit à raison des agents qu'il fut forcé d'em-
« ployer pour réaliser ses dessins.

« La règle directrice de l'école d'architecture de
« Munich paraît avoir été de reproduire aussi exacte-
« ment que possible, en fac-similé, tout édifice réputé
« grand ou admirable, à quelque pays ou à quelque
« période de l'histoire qu'il appartint, sans tenir compte
« de sa destination ou de la place qu'il devait occuper
« dans la nouvelle capitale.

« Le roi ordonna à ses architectes de reproduire les
« monuments qu'il avait admirés à l'étranger. Il en est
« résulté que Munich est peu de chose de plus qu'un

(1) RICHARD MUTHER. *Geschichte der Malerei im Neunzehnten Jahrhundert.*
Munich, 1893.

“ musée mal arrangé de spécimens desséchés, de styles
“ étrangers, souvent reproduits à une échelle réduite,
“ généralement en plâtre, reproductions plus ou moins
“ fidèles de constructions de toutes les époques, de
“ tous les styles, neuf fois sur dix destinées pour d’au-
“ tres usages et exécutées en d’autres matériaux.

“ Si, au contraire, le roi avait insisté auprès de ses
“ architectes pour qu’ils ne copiassent rien, mais cher-
“ chassent à produire des constructions originales et
“ adaptées à leur usage et au climat de l’Allemagne, il
“ aurait peut-être été le fondateur d’une école qui eût
“ rendu son nom illustre pour la postérité (1). ”

Sachons profiter de ces enseignements du passé.

Nous ne voyons que deux sources d’inspiration pour les artistes qui cherchent à être de leur temps et de leur pays. C’est l’interprétation ornementale des formes qui dérivent des matériaux employés dans la construction et l’adaptation de motifs puisés dans notre architecture nationale à la destination de l’édifice.

On ne crée pas un style nouveau de propos délibéré, sur commande ; les styles d’architecture ont poussé lentement, se conformant insensiblement aux exigences des matériaux, de l’usage et du climat.

Depuis le Parthénon jusqu’à notre Palais de Justice, on peut observer l’évolution graduelle de tous les membres de l’architecture et suivre leur filiation à travers les styles romain, byzantin, roman, ogival et renaissance.

Malheureusement, à certaines époques, les architectes ont méconnu le transformisme de la floraison architecturale, en transportant brutalement des édifices exotiques sous des climats qui ne leur convenaient pas, en les adaptant cruellement, en même temps, à des usages auxquels ils n’étaient point destinés.

(1) JAMES FERGUSSON. *History of the modern styles of architecture*. London, 1873.

Dans un climat humide, froid et sous un ciel souvent sombre, ils ont élevé des constructions conçues pour un climat sec, chaud et pour un ciel éblouissant; ils ont rompu la tradition nationale pour importer un style emprunté à d'autres races qui n'avaient ni notre idéal, ni nos besoins.

Que le lecteur se procure des photographies de Saint-Paul de Londres, de Saint-Isaac de Saint-Petersbourg, de Saint-Nicolas de Potsdam, du Capitole de Washington, de Saint-Jacques sur Caudenberg, et nous le défions bien de dire, à la seule inspection de leur style, quelle nation a élevé ces monuments.

Ces églises sont, en effet, le produit de ces conservatoires de l'art où, à partir du dix-septième siècle, on s'est efforcé de figer le développement de l'architecture par l'enseignement des académies.

Mais, nous dira-t-on, êtes-vous donc de l'école de Saint-Luc, et voulez-vous reprendre la tradition à partir du moyen âge, méconnaissant absolument l'art de la Renaissance qui n'a été qu'un retour aux pures formes de l'antiquité classique?

Rien n'est plus contraire à notre pensée. Nous réclamons avec instance que l'architecture soit le reflet vivant de la civilisation au milieu de laquelle elle se développe.

Si une partie considérable de notre société considère que l'idéal chrétien doit seul être poursuivi, rien de plus naturel pour ceux qui ont cette foi que d'aller chercher leurs inspirations dans l'art essentiellement catholique du moyen âge, en évitant avec soin l'influence païenne de la Renaissance. Nous croyons aussi que lorsqu'il s'agit de construire des églises, des couvents et même des habitations pour de pieux catholiques, l'art roman et l'art gothique sont les vraies sources d'inspiration. Dans ces limites, nous applaudissons aux efforts persévérants des académies de Saint-Luc. Tout

critique impartial doit reconnaître qu'ils n'ont pas été stériles et qu'ils ont déjà produit des résultats remarquables.

Mais l'artiste qui donne un champ plus étendu et plus humain à son activité ne peut méconnaître l'évolution qu'a produite au quinzième et au seizième siècle, dans les arts comme dans les lettres, le retour à l'étude de l'antiquité encouragée par les papes eux-mêmes. Ce serait effacer d'un trait de plume l'une des périodes les plus brillantes de la civilisation moderne; elle fut vraiment un renouveau, ses œuvres respirent une jeunesse, une joie de vie, une vitalité féconde, qui les distinguent absolument de celles de la période académique. Celle-ci coïncida avec la constitution des monarchies absolues au dix-septième et au dix-huitième siècle.

Cela est si vrai que l'on peut nettement distinguer dans l'architecture de cette époque une Renaissance française, une Renaissance germanique, une Renaissance anglaise, une Renaissance scandinave, et que, même en Italie, Rome, Florence et Venise eurent chacune une Renaissance spéciale. Il suffit de comparer entre eux le palais Giraud de Rome, le palais Strozzi de Florence et le palais Vendramin de Venise pour s'en rendre compte.

Preuve évidente que cet art nouveau, quoique prenant racine dans la terre antique, diversifiait ses rameaux d'après les climats où il s'épanouissait.

Quand on se rappelle les châteaux de la Loire : Chenonceaux et Chambord; ceux d'Allemagne : Heidelberg et Torgau; ceux d'Angleterre : Longleat et Wollaton; ceux du Danemark : Rosenborg et Frederiksborg, on ne peut assez admirer la souplesse avec laquelle les éléments architectoniques empruntés aux styles classiques s'y plient aux exigences du climat et au goût de la race.

Les mêmes exemples se rencontrent chez nous; jus-

qu'à la fin du dix-septième siècle, les constructions conservent, vis-à-vis des ordres classiques, une liberté d'allure qui prouve que nos architectes les dominaient, qu'ils les employaient, non en esclaves mais en maîtres. Anvers, Bruges, Malines ont conservé des maisons qui attestent une force créatrice et une fantaisie primesautière qui se révèlent dans tout leur épanouissement à notre célèbre Grand'Place; là palpite une vie nationale absente des monuments classiques figés dans la tyrannie de leurs modules impeccables.

L'impression est, en effet, tout autre devant la sèche copie d'ordres antiques dont la colonnade du Louvre, les Propylées de Munich, le Muséum de Berlin, la National Gallery de Londres et le palais des Beaux-Arts de Bruxelles nous offrent des échantillons.

X

POINT DE VUE ADMINISTRATIF.

Les administrateurs d'une ville n'ont pas seulement à compter avec les facteurs dont nous venons de passer la revue, il en est un dernier qu'ils ne peuvent négliger. C'est celui qui comprend les intérêts des habitants obligés de déguerpir et ceux des contribuables obligés de payer les dépenses qu'entraînent toujours les grands travaux publics. Quand le déguerpissement frappe des négociants et spécialement des boutiquiers, il est souvent désastreux pour eux, quelle que soit l'élévation de l'indemnité de délogement qui leur est allouée.

Si considérable qu'elle puisse être, elle ne compense pas toujours le désarroi que le changement de place jette souvent dans la clientèle d'une maison de commerce.

Beaucoup de clients n'entrent souvent dans un maga-

sin que parce qu'il se trouve sur leur route habituelle ou par suite d'une longue habitude. Déplacez-le, transformez la voirie aux abords, et voilà les acheteurs dispersés aux quatre coins.

Nous pourrions citer telle rue démolie, qui avait une spécialité de vente qui n'a jamais pu être reconstituée, parce que les courants de la circulation ont pris une autre direction.

Pour se résoudre donc à provoquer une telle perturbation dans les moyens d'existence d'un grand nombre de laborieux bourgeois qui vivent honorablement de leur profession et qui souvent de père en fils sont logés à la même enseigne, il faut une raison puissante d'intérêt public. Et si des solutions moins perturbatrices qu'un grand bouleversement peuvent être trouvées, ce serait une faute de ne point les employer.

Les auteurs de plans grandioses ne songent jamais aux souffrances des petits et des humbles qu'ils écrasent sous les décombres de leurs demeures, qu'abat la pioche du démolisseur.

Quant aux contribuables, ils ont certes le droit de réclamer de ceux qui gèrent les finances de la cité qu'ils proportionnent les travaux et les embellissements aux ressources de la caisse communale. A démolir et à reconstruire sans cesse, celles-ci s'épuisent vite, car il est démontré aujourd'hui par de nombreux mécomptes que presque toute opération immobilière se solde en perte. Bruxelles qui, sous l'impulsion de nécessités impérieuses, a dû se transformer rapidement, en a fait la rude expérience. Nous avons eu l'occasion, dans la séance du 4 décembre dernier, de démontrer au conseil communal qu'en vingt ans, si les recettes de notre budget avaient triplé, par contre les impôts avaient quintuplé, que dans ce même espace d'années notre dette avait décuplé.

De telles constatations doivent engager à la pru-

dence et encourager les administrateurs à résister à des entraînements irréfléchis, le plus souvent provoqués par l'intérêt exclusif de ceux qui profitent seuls des grands travaux publics.

XI

CONCLUSION.

C'est à la lumière de l'étude critique que nous venons de faire et en se plaçant à un point de vue qui domine les intérêts particuliers, la vanité d'auteurs de plans, que nous voudrions voir examiner ce qu'il convient de faire pour la Montagne de la Cour et pour l'agrandissement de nos musées, question qu'on a liée à la première.

Suivons le plan que nous nous étions tracé et plaçons-nous d'abord au point de vue de l'ingénieur.

Il est acquis aujourd'hui que ce n'est pas dans le bloc de maisons compris entre la Montagne de la Cour, la rue Villa-Hermosa, la rue Terrarken, la rue des Sols et le Cantersteen que peut être trouvée la voie en pente douce qui doit mettre en communication le haut et le bas de la ville.

Dès lors, que reste-t-il à faire dans ce quartier ?

Deux choses seulement : assainir la rue des Trois-Têtes et les ruelles avoisinantes, substituer à la partie étranglée de la Montagne de la Cour une rue plus large, suffisante pour la circulation des voitures.

Où doit commencer cette dérivation ?

Là seulement où elle est nécessaire ; à hauteur de l'étranglement.

Quelle doit être sa pente ?

Elle ne doit pas être supérieure à celle de la partie de la Montagne de la Cour comprise entre la rue Notre-Dame et la place Royale.

Faut-il toucher à la partie supérieure de la Montagne de la Cour?

Non, car sa largeur suffit à la circulation, et sa pente de $0^m,7^o$ est l'inclinaison minimum qui peut être obtenue dans le quartier que nous avons délimité plus haut.

Y aurait-il utilité à commencer la dérivation à la hauteur de la rue Villa-Hermosa afin de confondre son amorcement avec celui de la rue courbe?

Non, car il vaut mieux conserver à la partie supérieure de la Montagne de la Cour sa circulation et son animation actuelle, troubler le moins qu'on pourra le commerce de cette artère active et exposer le moins possible nos administrés à perdre leur clientèle par suite d'un déplacement.

Il résulte de cet examen des conditions du problème de la viabilité, à cet endroit, qu'aucune considération technique ne milite en faveur d'une solution plus coûteuse que celle que nous avons indiquée.

Prenons maintenant le point de vue archéologique : la solution que nous défendons a l'avantage de laisser intacte la Montagne de la Cour depuis la place Royale jusqu'au Cantersteen.

Nous n'ignorons pas qu'aux yeux de bien des gens, c'est là non seulement un mince avantage, mais même un défaut de notre projet. Heureusement, les artistes et tous ceux qui éprouvent un amour de fils pour leur vieux Bruxelles partagent notre sentiment. Les Bruxellois sont malheureusement souvent blasés sur les beautés locales de leur ville, et nos écrivains n'en ont pas assez fréquemment signalé les côtés pittoresques (1). Nous avons rencontré plus d'un étranger et notamment un ministre accrédité auprès de notre Cour,

(1) Nous en exceptons cependant M. Camille Lemonnier qui, dans *La Belgique* et dans les *Capitales de l'Europe*, a mis en relief les beautés propres à nos rues.

homme de goût et d'érudition, qui étaient enthousiastes de l'aspect de nos vieux quartiers.

A ceux qui ne comprennent pas ces appréciations, nous conseillons de remonter le Marché-aux-Herbes, la rue de la Madeleine et la Montagne de la Cour, par une nuit claire, quand la circulation des piétons et des voitures ne peut plus distraire leur attention, et d'observer comment le hasard a merveilleusement disposé les habitations le long de la vieille chaussée serpenteuse.

Grâce à ces sinuosités, les maisons ne se cachent pas dans les perspectives effacées de la ligne droite, des pans de façades apparaissent successivement à mesure que la pente se gravit; dans la demi-obscurité, l'œil, moins occupé des détails, perçoit des masses qui forment des blocs superposés, et les déchiquetures des toits découpent le ciel en zigzags étranges.

S'il est vrai que le beau pittoresque résulte d'effets de contraste, de l'accentuation de certaines formes procurant l'impression de grandeur, de la parfaite adaptation aux conditions de milieu, de l'imprévu qui provoque notre curiosité et renouvelle nos sensations, on peut dire que cette longue voie sinueuse, où nous croyons retrouver les traces des générations qui les ont parcourues pendant des siècles, est une artère vitale de notre vieille ville et un des traits de sa beauté. On ne saurait la dénaturer sans lui faire une blessure mortelle.

La Montagne de la Cour forme la suite naturelle de la rue de la Madeleine, elle la complète, et ce serait faire tort à celle-ci que de la conduire directement à un quartier moderne.

Conservons le plus possible à notre vieille ville son cachet ancien et local; ne permettons pas au quartier officiel du plateau supérieur d'épancher sur elle sa raideur et sa froideur.

C'est le quartier des palais et des hôtels princiers,

conçu à une époque où les règles académiques empêchaient de comprendre la valeur et la poésie des quartiers bourgeois.

Nous n'ignorons pas qu'un des avantages que l'on fait valoir en faveur du *redressement* de la Montagne de la Cour, c'est-à-dire d'un alignement rectiligne s'étendant de la place Royale à la rue de l'Empereur, est un de ceux que nous avons indiqués comme à rechercher : la tour Saint-Michel se présente précisément dans l'axe de la place Royale. Mais quelque désirable qu'il soit de procurer des points de vue sur les clochers ou les beffrois, nous n'hésitons pas à y renoncer quand nous nous heurtons à l'impossibilité de l'obtenir sans augmenter la pente déjà trop raide de la rue qui nous occupe. Par contre, une rue courbe satisfera bien mieux à d'autres conditions esthétiques qu'il ne faut pas négliger.

Supposons que, par l'appât de primes, on obtienne des constructeurs qu'ils élèvent des maisons à pignons, à bretèches, on peut s'imaginer l'aspect pittoresque que présentera une pareille rue, vue du Cantersteen et de la rue Saint-Jean.

Nous avons dit que la transformation de la Montagne de la Cour se liait à l'agrandissement de nos musées. L'accroissement des collections et la nécessité de les mettre à l'abri du feu ont déjà fait surgir plusieurs projets.

Quel serait le programme que nous donnerions à l'architecte chargé d'élaborer un plan d'agrandissement des bâtiments du musée?

Nous inspirant de l'étude que nous venons de faire, ce ne serait assurément pas celui qui semble avoir été suivi jusqu'à présent, et dont le palais des Beaux-Arts paraît constituer la première partie.

Quel que soit le mérite, au point de vue de la pureté classique, du portique corinthien élevé rue de la

Régence, ou de la grande salle imitée de la cour d'un palais italien, nous ne saurions approuver ce qui a été fait ni au point de vue du style adopté, ni au point de vue de l'usage auquel ce palais est destiné.

Comme style, il ne se rattache même pas à celui des palais et des hôtels du quartier du Parc, car, dans le style Louis XVI, on trouve une grâce élégante toute moderne et une adaptation aux nécessités de l'usage qui ne se rencontrent pas dans les copies des monuments antiques.

Nous donnerions donc comme premier thème de tenir compte de la topographie de l'emplacement ; loin de dissimuler les différences de niveau à grand renfort de remblais, nous recommanderions d'en tirer parti.

Le plateau sur lequel se dresse le musée occupe le sommet d'un éperon de la colline qui domine la rue de l'Empereur et est limité par deux ravins profonds : la Montagne de la Cour et la rue de Ruysbroeck.

Faisons-en l'acropole de notre art national. Les Athéniens avaient enfermé dans leur Parthénon le palladium de leur cité. Notre art national n'est-il pas le palladium de notre patrie ? Celui qui conserve et fortifie le plus l'amour que nous lui portons ?

Pourquoi, dès lors, enfermer les chefs-d'œuvre de l'art flamand dans un édifice gréco-romain ? Donnons-lui plutôt un caractère flamand qui proclame au loin sa destination.

L'artiste satisfera d'autant plus facilement à ce programme à la fois poétique, rationnel et patriotique, que sur l'emplacement du musée se dressaient fièrement les tourelles pittoresques du palais de Nassau. Quel admirable thème à développer pour un architecte doué d'un peu d'imagination et qui sent vibrer en lui la fibre nationale que la silhouette mouvementée et pittoresque du vieux palais des princes d'Orange !

Qu'on note bien que nous ne demandons ni la copie,

ni la reproduction des aquarelles de la Bibliothèque de Bourgogne; mais n'est-il pas d'une clarté évidente pour tout esprit non prévenu, qu'à cette place et pour cette destination si éminemment nationale, c'est au vieil art flamand et non au vieil art grec qu'il faut demander l'inspiration première?

Bâti au quinzième siècle, le palais de Nassau était construit en ce style gothique fleuri qui fait pressentir la Renaissance et qui s'allie même parfaitement avec la décoration plus souple du style italien. On a trop médité des styles de transition. Reflétant l'esprit de leur époque, ils sont aussi logiques que les styles prétendument purs. Les styles sont dans un devenir constant, obéissant ainsi au milieu qui se transforme lui-même.

Il a fallu que les rhétoriciens de l'architecture fixassent en des canons inflexibles les formes antiques pour donner à celles-ci l'invariabilité qui n'existait pas dans l'antiquité. Passez en revue les temples doriques que le temps a respectés, vous n'en trouverez pas deux dont les chapiteaux aient la même forme ou les colonnes les mêmes proportions (1).

Nous dirions donc à l'architecte : Puisque vous ne pouvez vous départir de certaines formes traditionnelles et créer de toutes pièces un style absolument nouveau, quand vous avez à construire un édifice public, au lieu de feuilleter Vignole, recourez aux restes de notre art national, à quelque monument que Bruxelles a perdu; inspirez-vous des souvenirs historiques que conserve l'emplacement qui vous est assigné; respectez les irrégularités des contours de la colline, tirez-en parti pour donner des aspects pittoresques à votre édifice.

(1) Nous avons vu le Parthénon, le Théséion et les temples de Paestum, de Sélinonte, d'Egine et de Sunium. Chacun d'eux a son caractère spécial.

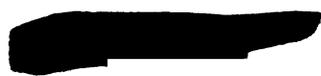
Loin d'aliéner ainsi la liberté de votre imagination, nous lui donnons, au contraire, une base solide sur laquelle elle s'appuiera pour prendre un élan plus original et plus puissant. Nous avons à Bruxelles des exemples qui démontrent combien cette marche est féconde en heureux résultats : quand un de nos architectes les plus estimés, un esprit original et bien flamand, qui ne s'est jamais pétrifié en un style immuable, mais qui a toujours cherché une note à la fois personnelle et nationale dans ses œuvres, M. Beyaert, eut terminé le square du Petit-Sablon, il a rencontré l'admiration unanime.

C'est que cet architecte de talent s'était souvenu que devant l'ancien palais des ducs de Brabant s'étendaient les *bailles*, genre de clôture propre à la Flandre. S'inspirant de cet exemple, M. Beyaert a repris ce thème de clôture, l'a interprété et développé, l'adaptant admirablement à un enclos où l'on voulait symboliser les métiers et glorifier les héros du seizième siècle. Ce qui montre bien encore le parti qu'un artiste de mérite peut tirer d'un programme qui, au premier abord, semble lier sa liberté, ce sont les constructions que M. Beyaert achève en ce moment pour le ministère des chemins de fer, rue de Louvain et rue Ducale.

Cet hôtel devait se relier à ceux des autres ministères construits vers 1780, en style Louis XVI, par un architecte français, Guimard.

M. Beyaert, tout en respectant l'ordonnance générale de ces hôtels, a su donner une interprétation flamande à un style essentiellement français; à la monotone couleur blanche des hôtels de la rue de la Loi il a, en rendant les matériaux apparents, substitué un coloris qui satisfait notre œil flamand et qui convient à notre ciel trop souvent gris.

La froide uniformité des corniches horizontales a été atténuée par l'accentuation des lucarnes et des



cheminées qui sont devenues des éléments décoratifs.

On objectera peut-être qu'en employant le même style Louis XVI pour les agrandissements du musée, on mettrait les nouvelles constructions en harmonie avec la partie édifiée pour Charles de Lorraine. C'est vrai; mais pourquoi reprendre un style étranger, introduit chez nous à l'époque où il était de bon ton dans toutes les cours de suivre la mode française, alors que nous avons des styles nationaux et que, du reste, la cour intérieure du musée et la chapelle Saint-Georges montrent encore leur architecture du quinzième siècle?

La *Chronique des travaux publics* demandait récemment une jonction entre le musée ancien et le musée moderne et suggérait pour l'obtenir la construction d'une galerie extérieure du côté de la rue de Ruysbroeck.

Cette galerie existait probablement autrefois et sa construction ne serait qu'une reconstitution de l'état ancien du palais.

De cette galerie on jouirait d'un admirable panorama de Bruxelles, elle permettrait de dissimuler la façade lépreuse que présentent de ce côté les bâtiments du musée.

Les tours, les tourelles, les échauguettes et les pignons de l'ancien palais de Nassau couronneraient admirablement la colline, elles ajouteraient un relief nouveau à la ville et signaleraient de loin à ses citoyens le prix que la patrie attache aux joyaux de son art national (1).

Il y a un parti merveilleux à tirer, un effet grandiose à obtenir de la hauteur sur laquelle se dresse le musée. Mais les styles purement classiques sont impuissants

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Émile Bruylant de pouvoir donner une planche représentant l'ancien hôtel de Nassau, extraite de l'ouvrage de LOUIS HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*.

à donner l'expression de l'ascension verticale. Ils n'arrivent à élever leurs monuments que par superposition; comme les géants antiques ils entassent Péliion sur Ossa.

L'architecte de Saint-Pierre de Rome, voulant monter plus haut que celui du Panthéon, a pris sa coupole et l'a plantée sur un palais italien; l'architecte de notre palais de justice, pour dépasser Bramante, a juché son dôme sur un étage supplémentaire.

Ce sont là de pauvres inventions. Les architectes du moyen âge seuls, les romans d'abord (1), les gothiques mieux encore, ont su trouver l'ascension organique des lignes verticales, depuis la base de leurs monuments jusqu'au fleuron terminal des flèches de leurs cathédrales et de leurs hôtels de ville.

Tout le côté sud du palais pourrait être dégagé par une rue très utile, contournant sa base, depuis le square du palais des Beaux-Arts et menant par une pente très douce au Cantersteen.

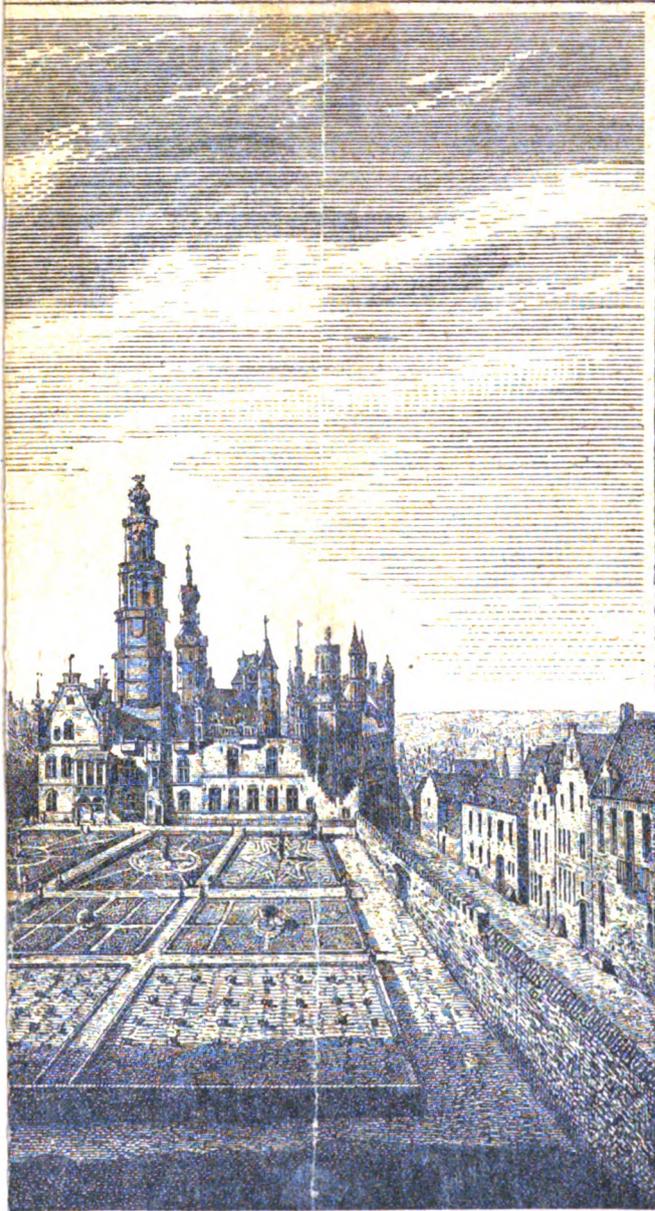
* * *

La ville de Bruxelles s'est souvent plainte de ne pouvoir s'agrandir, sa situation vis-à-vis des faubourgs échappant aux obligations d'une capitale justifie ses réclamations.

Elle doit, pensons nous, renoncer à l'espoir d'annexer les communes suburbaines. Qu'elle en prenne donc son parti; comme la cité de Londres, elle restera le centre d'une vaste agglomération.

Ces faubourgs sans traditions historiques, sans passé glorieux, sans monuments, construits par des spéculateurs de terrains, formeront autour de Bruxelles une zone banale, ressemblant à une ville moderne quelconque.

(1) Voir l'harmonieuse alternance des colonnes de la grande nef de la cathédrale de Spire.



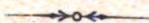
humb, de la collection de manuscrits de la Bibliothèque royale.
de Sainte-Aldegonde.

[Redacted header text]



Bruxelles restera le noyau primitif, la cité mère.

Que notre ville préserve donc son caractère local, non par un étroit esprit de clocher, mais par patriotisme, par fierté des legs des ancêtres, par respect filial pour les souvenirs du passé; de telle sorte que tout Belge pénétrant dans l'antique écu que dessine la ceinture verdoyante des boulevards, y sente palpiter son cœur comme s'il rentrait au foyer paternel.



Jaylord
GAYLAMOUNT®
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N.Y.
Stockton, Calif.

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES (ave)
AA 9057 B8722 C.1
Esth etique des villes.
[REDACTED]
2003898199

